

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 24 New York : tel : (718) 812-2820 ; • Montreal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 2 - 9 octobre 2024

DANS LA DIPLOMATIE HAÏTIENNE : TRACTATIONS, CONJECTURES OU COUPS BAS ? Il importe de tirer le vrai du faux ...

Pourquoi le nom d'Edgar Leblanc Fils figurait-il en 4^e position sur la liste ?

Par Léo Joseph

Cette année, à la 79^e Réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, Haïti a connu les bonnes et mauvaises expériences. Si, dans son discours, au nom du pays, le président du Conseil présidentiel intérimaire (CPI), Edgard Leblanc Fils, a offert au peuple haïtien un moment de gloire suprême, dans la diplomatie de la République, le

linge sale s'est lavé en famille. Assurément, les mauvaises langues ont raté l'occasion de se taire. Les chefs d'État et de gouvernement ainsi que leurs délégations sont de retour chez eux. Les Haïtiens aussi, depuis vendredi (27 septembre), le Premier ministre intérimaire, Garry Conille, en tout cas, ainsi que la délégation qui l'avait accompagné. Dans le super scandale, qui a éclaté, au sein de la diplomatie haïtienne, il

importe de tirer le vrai du faux.

Bien que, à la faveur de l'opacité au rythme de laquelle évolue le gouvernement haïtien, les décisions relatives à la représentation haïtienne au AGNU79 ont été maintenues au secret, des secrets sur des faits négociés en privé ont pu s'échapper. Mais rien n'a pu empêcher les fuites toujours nuisibles, inexacts ou amplifiées soit pour des raisons politiques ou à des fins malveillantes. Dans la

cacophonie occasionnée par les différentes voix opposées, les nombreuses mesquineries qui s'opposent et les règlements de

réparable n'arrive. Il faut bien saisir la vérité. Toute la vérité !

Selon des rumeurs largement diffusées sur les réseaux sociaux,



Edgard Leblanc Fils, à la tribune des Nations Unies à New York.



Ambassadeur Louis Harold Joseph, chef de la Mission diplomatique d'Haïti à Washington.

PARVENUE À LA DATE DE SON EXPIRATION, LA MMAS TARDE À FAIRE SES PREUVES

Le président kenyan fait des déclarations infondées la concernant Et les doutes persistent quant à sa nature réelle...

Par Léo Joseph

Au moment où les États-Unis et l'Équateur se mobilisent, auprès du Conseil de sécurité, en vue de changer la nature de la Mission

de ce même pays, cette force internationale reste à faire ses preuves sur le terrain. Rejointe récemment par des policiers du Belize et de deux militaires de la Jamaïque, cette nouvelle addition n'a

dans le cadre de cette mission; ainsi que le Burundi, qui a manifesté l'intérêt d'envoyer aussi des policiers, dont le nombre n'a pas été indiqué. Ce dossier continue donc d'évoluer dans l'incertitude, la Russie et la Chine n'ayant pas évolué dans leur opposition à cette mission.

Des déclarations inexactes faites par le président kenyan relatives à la MMAS

À certains égards, le président du Kenya, William Ruto, se donne des libertés en ce qui concerne des déclarations qu'il a faites, au sujet de la MMAS, qui sont contraires à la réalité. Comme le tweet qu'il a publié, après sa rencontre avec le président dominicain, Luis Abinader, aux Nations Unies, à New York, en marge de la 79^e Assemblée générale de l'institution mondiale. Dans ce document, le chef d'État de la République du Kenya, écrit : l'évacuation médicale, les fournitures et les troupes supplémentaires de la République dominicaine « renforceront l'opération et favoriseront la paix et la stabilité

Suite en page 2

compte alimentés par les différentes chapelles, qui s'affrontent sur le terrain politique, il faut sortir le vrai du faux, avant que l'ir-

dont trop souvent la vérité est sacrifiée, il est rapporté que, avant même que M. Leblanc Fils soit

Suite en page 9



Le président William Ruto rencontre le secrétaire d'État américain Antony Blinken, en marge de la 79^e Réunion de l'Assemblée générale.

multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), en Haïti, l'expiration du mandat de celle-ci doit arriver dans quelques heures, soit le 2 octobre. Environ quatre mois depuis qu'a été lancé son déploiement, en juin et juillet, avec un total de 480 policiers du Kenya, sous l'égide d'un général policier

pas l'air de changer la donne, en matière de sécurité. Bien que la Guinée ait promis d'ajouter près de « 650 policiers et gendarmes » à la MMAS, selon ce qu'a déclaré le Premier ministre de ce pays, Bah Oury. Le Guatemala a également annoncé son intention d'envoyer 150 policiers militaires,

HAPPENINGS!

What Europe thinks of Donald J. Trump Haitians as dog and cat eaters: The French weekly magazine *L'Express* responds

By Jean-Robert Hérard*

The false and dangerous propaganda, invented and spread by Senator J.D. Vance, the vice-presidential candidate, and echoed by Republican candidate Donald J. Trump, alleging that Haitian immigrants in Springfield, Ohio, are stealing and consuming residents' pets, has resonated with many of our fellow citizens. Through out the week, major television networks and high-circulation newspapers have repeatedly broadcast this information, most of them critically. Even though the authorities in Springfield, including Republican Governor Mike DeWine, have firmly refuted such allegations, the

Republican candidates have persisted in their claims.

That *L'Express*, the prestigious French weekly magazine founded by Jean-Jacques Servan-Schreiber and Françoise Giroud — two intellectuals of great renown who had shaped European political literature from 1950 to 1990 —, has chosen to take a stance on this transatlantic affair is indeed welcome news. It should prompt Americans to question both the mental state and the reputation of this man, who is determined at all costs to return to the White House. When his opponent in the presidential race, Vice President Kamala Harris, remarked during the televised

Continued to page 7

PARVENUE À LA DATE DE SON EXPIRATION, LA MMAS TARDE À FAIRE SES PREUVES

Le président kenyan fait des déclarations infondées la concernant

Et les doutes persistent quant à sa nature réelle...

Suite de la page 1

en Haïti ». Ces paroles semblent traduire un moment de confusion, dans l'esprit du président Ruto, puisque le pays voisin, quoi que fasse son chef

kenyane, reliant une information émanant de la présidence de ce pays, la semaine dernière, annonçait la reconduction de la MMAS pour une année supplémentaire, avant même que soit tenu le vote du Conseil

sente forme, sans le bénéfice du financement des membres de l'ONU. Donc, celle-ci n'est pas au bout du manque de fonds, qui paralyse son évolution harmonieuse sur le terrain, en Haïti, gardant les populations haïtiennes captives des caprices des gangs, toujours présents et puissants, malgré la présence de près de 400 policiers kenyans déployés en Haïti, dans le cadre d'une mission dont la responsabilité consiste à renforcer la Police nationale dans sa lutte, en vue de l'anéantissement des criminels.

La propagande du Kenya en force

Faute de pouvoir apporter les résultats escomptés, la politique sécuritaire des policiers kenyans est menée à coups de propagande pour la consommation externe. C'est pourquoi ce sont multipliées de fausses révélations relatives aux exploits des policiers du Kenya évoluant en Haïti. En ce sens, parallèlement aux informations inexactes sur la MMAS lancées par le président Ruto, des officiels de la Police kenyane se font partie prenante de la campagne de propagande en faveur de celle-ci.

En effet, parlant au nom du gouvernement de son pays, Gilbert Massengeli, chef de la Police kenyane, avait, le premier, fait étalage des succès de la MMAS menant des opérations antigangs conjointement avec des brigades spécialisées de la Police nationale d'Haïti (PNH). Aussi devait-il dire que « des milliers de déplacés internes commençaient à retourner; des infrastructures ont été reprises, notamment le plus grand centre hospitalier du pays; l'aéroport international Toussaint Louverture; ou encore le port de Port-au-Prince ». Dans le cadre de cette propagande malsaine, deux journalistes de CNN avaient précédemment présenté un article fleuve dans lequel ils prétendaient que, à la faveur du déploiement de la MMAS, « la vie commençaient à reprendre », dans certains quartiers de la

capitale. Témoignage qui, en Haïti, était jugé provocateur ou « malveillant », voire mensonger, car impossible de se confirmer sur le terrain.

À son tour, Godfrey

de la MMAS ayant combiné ses forces à celles de la PNH et des Forces armées d'Haïti (FAdH).

La vérité sur la situa-



En marge de la 79e Réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU, Dominique Dupuy, en tête à tête avec son homologue de Guinée, Morissanda Kouyouaté.

d'État, n'a jamais offert ses policiers ou militaires pour faire partie de la force multinationale dirigée par le Kenya.

de sécurité, qui devait avoir lieu le lundi 30 septembre. Alors que la dernière version de la résolution ratifiée par



Le président William Ruto du Kenya.

Mais sa déclaration a suscité un véritable tollé en Haïti, précisément sur les médias sociaux et les organes de presse en ligne, accusant Luis Abinader de toutes les ambitions par rapport à Haïti. Il a fallu l'intervention opportuniste de la ministre des Affaires étrangères, Dominique Dupuy, ayant déclaré l'absence de fondement des allégations relatives au déploiement de militaires dominicains, dans le cadre de la MMAS.

Par ailleurs, la presse

cette institution a révélé comment les États-Unis et l'Équateur, les deux pays-pilotes du changement de statut de la mission dirigée par le Kenya, ont été acculés à faire marche arrière, par rapport à une telle ambition. Puisque, les objections véhiculées par la Fédération de Russie et la Chine, membres du Conseil de sécurité, ont déterminé les deux pays promoteurs d'une MMAS onusienne à se rabattre sur le statu quo, c'est-à-dire sous sa pré-

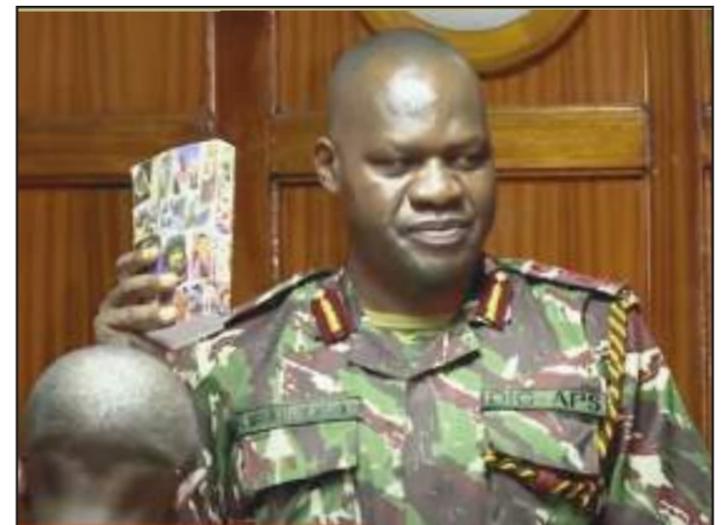


Les installations de l'APN, à Port-au-Prince.

Otunge, le chef de la MMAS, a uni sa voix à ce qu'on peut appeler le matraquage kenyan. Dans une déclaration faite, en

tion sécuritaire en Haïti

Si le président du Kenya et les autorités policières de ce pays



Gilbert Massengeli, le chef de la Police du Kenya.

compagnie du directeur général de la PNH, Rameau Normil, à Port-au-Prince, il a répété les mêmes fausses proclamations que M. Massengeli. Savoir : des zones de la capitale et ses environs libérées des gangs; des routes nationales retournées au trafic; aussi bien que le plus grand hôpital d'Haïti, c'est-à-dire l'Hôpital de l'Université d'Haïti (HU EH). Selon M. Otunge, le retour de l'Aéroport Toussaint Louverture, après qu'il eut été rendu dysfonctionnel, durant plus de trois mois, par l'offensive meurtrière des gangs, à la fin du mois de mars, s'ajoute au succès de la contre-offensive

estiment devoir raconter des calembredaines, dans le but d'exulter la performance de leurs policiers, sur le terrain, en Haïti, il est impossible de maquiller la vérité. Car les criminels ne chôment pas. Et la présence de la MMAS, soi-disant déployée pour renforcer la frappe des forces de l'ordre contre eux, ne parvient pas à les tenir en respect. Les assassinats, notamment de policiers et des citoyens sans défense, continuent. Ainsi que tous les crimes perpétrés sur la population, devenus, depuis quelque temps, monnaie courante.

En effet, le 10 septembre,

Suite en page 5

À LA TRIBUNE DES NATIONS UNIES, DANS LE CADRE DE LA 79^E RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Transcription d'un extrait du discours du président de Colombie Gustavo Petro

Ici, à Haïti-Observateur, si le président du Conseil présidentiel de transition (CPT), le citoyen Edgard Leblanc Fils, se fait, par son discours, par-devant le monde entier, à la tribune des Nations Unies, à New York, récolter des lauriers, le président de la Colombie ne mérite pas moins, en vertu de la partie de son allocution concernant Haïti. Les propos relatifs à la République d'Haïti extraits de l'intervention du président Gustavo Petro, sont, non seulement pertinents et d'actualité, mais font l'objet d'une reconnaissance rarement exprimée, à l'égard des descendants de Jean Jacques Dessalines et de Toussaint Louverture et les généraux ayant mené les différentes composantes militaires ayant mis fin à l'hégémonie de l'Armée napoléonienne dans le monde.

En effet, les pays des Amériques, dont l'indépendance est tributaire de la victoire des esclaves d'Haïti sur la plus puissante force militaire de l'époque, ont souverainement ignoré ce fait historique. Certes, à part de rares exceptions, des gestes de solidarité affichés par les États de l'hémisphère occidental sont dirigés à l'égard d'Haïti, dont principalement dans le domaine politique et diplomatique, mais courageusement dans l'accueil qu'ils ont offert aux réfugiés haïtiens cherchant une vie meilleure sous des cieux plus cléments. À cet égard, nous citoyens haïtiens, devons rendre un hommage, tout à fait spécial, au Venezuela, qui n'a jamais cessé, surtout depuis les années 40, mais particulièrement avec le président Romulo

Betancourt, de manifester sa gratitude envers Haïti. Grâce à la générosité de ce pays, plusieurs lycées ont été construits dans notre pays. Mais c'est le président Hugo Chavez, dont la visibilité, dans cette tendance, s'est révélee quasi permanente, qui s'est révélee un vrai mécène de notre pays, pour avoir contribué directement à la libération du Panama.

Non seulement, sous son administration a été lancé le programme « PetroCaribe » offrant la livraison de produits pétroliers aux pays de la Caraïbe, y compris naturellement Haïti, le Venezuela, dans la foulée du tremblement de terre du 10 janvier 2010, et plus tard encore, a effacé USD 1,7 milliards \$ de la dette globale d'Haïti.

Il faut se rappeler que c'est grâce à la solidarité du président Alexandre Pétiou, qui avait accueilli, en Haïti, Simon Bolivar et Francisco Miranda. Ces derniers ont été également pourvus en armes et munitions, ainsi qu'en vêtements, pour lancer la campagne militaire contre les Espagnols, qui devait aboutir à la libération du Venezuela, de la Colombie, d'Équateur, du Panama et de la Bolivie. Simon Bolivar, qui séjournait aux Cayes, dans le sud d'Haïti, lors de son exil, était contraint de revenir chez nous après avoir, dans un premier temps, essuyé une défaite, qui avait été infligée par la puissante Armée espagnole.

Donc, tout compte fait, dans son discours à l'ONU, le président Petro parle en connaissance de cause. Voici les propos qu'il a tenus au sujet d'Haïti. (L.J.)

Quelqu'un a enregistré une vidéo d'un Haïtien avec un animal, un chien, qui était mort dans la rue, quelque chose qui se produit n'importe où dans le monde, mais qui est utilisé par un candidat, et je dois exprimer mon agacement et ma protestation contre le candidat Trump. Parce qu'il a diffusé massivement cette vidéo, sous prétexte que les Haïtiens mangeraient les animaux domestiques des citoyens américains, et



Président Gustavo Pétrou prononçant son discours à la tribune de l'ONU.

le fait n'est pas seulement diffusé avec une telle ampleur au sein de la société américaine, mais aussi l'indignation provoquée et manipulée a suscité la violence directe contre les citoyens haïtiens réfugiés aux États Unis

Je dois élever la voix pour protester : cela ne se fait pas, et ne se fait pas pour diverses raisons, parce que je suis victime de ce type de manipulation, cela ne se fait pas. C'est du terrorisme, vous ne pouvez pas provoquer la haine au sein d'une société, au point que, sur la base d'une discrimination raciale, le citoyen étant afro-descendant, sur la base de la xé-

nophobie contre un peuple étranger, en raison de la haine provoquée dans la différenciation humaine ; vous ne pouvez pas faire ainsi de la politique réelle et juste. C'est exactement ce qu'Hitler a fait avec le peuple juif, et face aux pratiques politiques progressistes en Europe.

Haïti a donné l'indépendance à la Colombie ; Haïti a fait la révolution démocratique la plus importante du continent américain, parce que, parmi les révolutionnaires du Nord, les fondateurs de cette république, les Pères fondateurs de cette république, les Pères fondateurs, comme on les appelle ici, ont été les plus importants du continent américain, qui ont apporté à l'humanité un courant de liberté et d'air frais en s'inspirant des idées des Français qui, peu après, ont fait leur Révolution, et, contrairement aux révolutionnaires du Sud, de Bolivar, nos précurseurs, les fondateurs de notre République sur le continent sud-américain et latino-américain, comme on l'appelle, Haïti, a eu un plus grand courage et une plus grande importance dans le monde. Son drapeau est devenu un symbole mondial de la rébellion, parce que, non seulement ils construisaient une république, mais sous le drapeau et le slogan de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, dont nous, Nord-Américains et Sud-Américains, sommes les héritiers, ce peuple n'aurait osé mettre fin à l'esclavage, ce que ni l'Amérique du Nord ni l'Amérique du Sud n'ont fait.

C'est une révolution plus brillante que la Révolution française, non seulement sur le plan militaire, elle a dû détruire l'Armée la plus puissante du monde sur ses propres terres et avec une ampleur qui multipliait par deux

l'Armée espagnole, qui nous a combattu, en Colombie, en vue de nous priver de notre liberté... par deux chiffres. L'Armée napoléonienne a été anéantie sur l'île de Saint-Domingue, que nous appelons Haïti. Cela constitue, non seulement une brillante victoire de ses généraux noirs, qui crièrent contre l'esclavage sous la bannière de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, mais ils durent vaincre les Français, qui avaient inventé ce slogan, démontrant l'énorme hypocrisie de la démocratie occidentale qui, tout en parlant de liberté, mettait des chaînes à l'esclave ; tout en parlant d'égalité, considérait le Noir comme inférieur ; et qui, tout en parlant de fraternité, giflait et condamnait le peuple haïtien à la violence, comme vient de le faire un candidat à la présidence de ce pays qui, en paroles, a déchaîné la xénophobie. C'est répéter Hitler, c'est déchaîner la barbarie.

En tant que Colombien, reconnaissant au peuple haïtien de nous avoir donné les armes, les hommes, l'abri d'arrière-garde, au milieu de la lutte pour notre liberté, j'honore le peuple haïtien, qui vit en Haïti. Il appartient à mon ministre des Affaires étrangères de prendre les dispositions nécessaires pour que je puisse me rendre dans ce pays, non seulement pour lui rendre hommage, mais aussi pour lui exprimer, aujourd'hui, tout mon soutien dans sa pauvreté, car le peuple haïtien est pauvre parce que la France lui a fait payer, en argent, la libération de tous ses citoyens de l'esclavage. C'est à ce point que l'hypocrisie d'une démocratie est grande. C'est une démocratie occidentale qui aurait dû être, depuis lors, le phare de la liberté dans le monde.

OBITUAIRE

Décès de Madame Wilson Nazaire, née Marie Elia Nazaire

L'entreprise funéraire Marc d'Or Lebrun et la famille Nazaire annoncent avec infiniment de peine le décès de Madame Wilson Nazaire, née Marie Elia Nazaire, survenue dans sa résidence, suite à un malaise, le ven-

dredi 20 septembre 2024. En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à ses filles : Dr Elmide Nazaire Victor et Anne Marie Stania Nazaire Netus, à ses beaux-fils Dr Steeve Victor et

Jean Winchel Netus, à ses petits-enfants : Rood-Fedler Nazaire, Neyda Nazaire, Mide Stahina Victor, Anaël Netus, Jenaiah Netus et Maëra Jeudy, à ses frères et sœurs : Elena Nazaire, Daniel Nazaire, Hubert Nazaire, Dieu seul Auguste, Faveur Alexis, Dieureleine Jeudy, Ezéchiel Bazile et Solon Bazile ; ainsi qu'à ses beaux-frères et sœurs Olangé Nazaire, Moïse Nazaire, Rozana Nazaire ; aussi à sa fille adoptive, Rosemane Saint-Valle ; et à ses

cousins et cousines ; à ses neveux et nièces ; de même qu'à l'asso-



Madame Wilson Nazaire née Marie Elia Nazaire

ciation des dames vertueuses de l'église baptiste de Beaumont, à tous les femmes et hommes d'affaires de Beaumont ; à ses amis proches Mme Salomon Amazan,

Ramil St-Jacques, Mme Maison neuve, Hugo Bazile et à tous les autres parents et amis affligés par ce deuil. Les funérailles de Madame Wilson Nazaire seront chantées ce jeudi 3 octobre 2024, à 9 heures du matin, à l'église baptiste de Beaumont, dans le département du Sud-Ouest (Grande Anse).

L'inhumation aura lieu à Fond-Heron. Que la terre lui soit légère ! Que son âme repose en paix !



HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

1 ÉDITION
2024

LA VOIX DE LA CULTURE INTERNATIONALE

ACTEURS ET ACTRICES DE LA 1^{ère} ÉDITION DE LA TOURNÉE INTERNATIONALE SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



PARVENUE À LA DATE DE SON EXPIRATION, LA MMAS TARDE À FAIRE SES PREUVES

Le président kenyan fait des déclarations infondées la concernant

Et les doutes persistent quant à sa nature réelle...

Suite de la page 2

bre, un bateau, qui attendait le signal du capitaine du port pour accoster, avant de décharger sa cargaison de containers, a eu deux de ses matelots, deux ressortissants Philippons, kidnappés par les malfaiteurs. Ces derniers sont repartis avec leurs otages sans la moindre interférence de la part des forces de l'ordre, qui brillaient par leur absence. Il semble que, comme l'a indiqué Godfrey Otunge, le complexe de l'Autorité portuaire nationale (APN) a été repris des bandits, sans que des mesures soient prises pour en assurer la protection.

Dans la foulée de ce double enlèvement, la « Caribbean Port Services » a pris la décision d'arrêter temporairement ses activités, à la capitale. Les autorités de cette institution ont déclaré avoir ainsi décidé afin de permettre aux décideurs, en matière de sécurité, de créer les conditions destinées à assurer la protection des personnels, les installations ainsi que les bateaux et leurs équipages.

Par ailleurs, bien que les autorités kenyanes fassent état des prouesses de la MMSA, les routes nationales continuent d'être contrôlées par les criminels. Les informations diffusées par les autorités haïtiennes faisant état de bandits tués, blessés et d'armes confisquées n'évoquent jamais

la reprise du trafic sur les routes nationales.

En effet, les départements du Sud-Est, des Nippes, du Sud et du Sud-Ouest (Grande Anse) et une partie de l'Ouest, coupés de la capitale, depuis plus de deux ans, restent encore séparés de Poarat-au-Prince. Les habitants de ces régions, craignant de traverser par terre le sud de la capitale, pour y arriver, ont opté pour faire le voyage par avion, en bateau ou une combinaison de véhicules et par voie maritime. Ainsi, s'embarquant à bord de leurs véhicules privés ou dans des transports en commun, en provenance de ces départements, les habitants prennent des bateaux jusqu'à Miragoâne ou bien à des débarcadères, selon le cas, pour continuer le voyage jusqu'à Port-au-Prince.

Mais la sécurité n'est pas nécessairement au rendez-vous en prenant ce trajet alambiqué. Car les bandits réussissent parfois à étendre leurs actions criminelles également sur mer. Il semble que la Marine haïtienne, à l'instar de la PNH, privée de moyens pour tenir tête aux bandits, ne disposent pas de ressources lui permettant de lancer des patrouilles maritimes aux fins de protéger ceux qui tentent d'effectuer le voyage par mer.

Le mandat de la MMSA prorogé pour un an, les USA laissent

sent tomber son projet de changer son statut

Alors que la MMSA n'est même pas à moitié déployée, les États-Unis, de concert avec ses alliés, notamment l'Équateur, échaudaient un projet



Le chef de la MMSA, en Haïti, Godfrey Otunge.

consistant à changer le statut de cette force multinationale lancée sous le contrôle du Kenya. Avec 385 policiers kenyans déployés en deux temps, à un mois d'intervalle, en juin et juillet, rejoints, il y a deux semaines, par un premier contingent mixte de policiers et de militaires de la Jamaïque, ainsi que deux soldats béliziens, la MMSA peine à faire ses preuves, puisque incapable d'inspirer la peur chez les gangs armés. Pourtant, ces derniers n'ont pas seulement fait l'acquisition de nouvelles armes et de munitions, ils ont multiplié les offensives.

Au moment où les policiers kenyans peinent à s'imposer, face aux criminels, car n'ayant pas l'effectif capable de faire la différence, ni les équipements nécessaires pour mener à bien les opérations qui s'imposent, les États-Unis ont tenté de changer le statut de cette force internationale. Lors d'une visite, à la capitale haïtienne, il y a quelques semaines, le secrétaire d'État américain avait annoncé le projet de son pays d'œuvrer auprès du Conseil de sécurité de l'ONU pour changer le statut de la MMSA, afin qu'elle devienne une mission onusienne, seul moyen d'assurer son financement, qui lui fait cruellement défaut, et qui paralyse son action sur le terrain.

Cette option a été farouche-

ment opposée par la Russie et la Chine, au cours des délibérations, repoussant au moins les premières versions de la résolution que ces deux pays avaient rédigées. Il a fallu la dernière interprétation, amputée de la formule « *version onusienne* » contre laquelle ces deux pays récalcitrants n'ont pas opposé leur objection.

Voilà la MMSA retournée à la case départ, donc privée des « *contributions* » des pays membres de l'organisme mondial après lesquelles soupiraient les États-Unis, histoire de se soulager du fardeau que représente le financement dont il assume la part du lion, faute de pouvoir assurer le paiement de la facture de cette force de sécurité internationale, dont le coût avoisine les USD 600 million l'an.

Il semble que les acteurs, y compris le président du Kenya, William Ruto, endurant la situation de crise financière dans laquelle se débat la mission sécuritaire kenyane, en Haïti, misaient beaucoup sur le changement de statut de la MMSA, pour que les fonds qui manquent deviennent disponibles. Aussi, avait-il annoncé le déploiement, dans les prochaines semaines, des policiers qui restent des 1 000 personnes qu'il avait promises comme la composante kenyane de cette mission.

À la lumière de tout ce qu'on sait de la situation relative à la réalité, par rapport à la MMSA, quelle formule restait-il à brandir, pour résoudre le

financement de cette institution ? Dans ce cas, quelle garantie peut être offerte que celle-ci surmontera les défis qui l'oppressent ?

De toute évidence, la campagne de publicité orchestrée autour de la MMSA, par les autorités kenyanes, sans aucune objection ou d'explication nécessaire de la part des États-Unis, de ses alliés dans l'aventure haïtienne, ainsi que de l'ONU, dont le secrétaire général s'attribue le rôle de « *militant* », aura prouvé qu'elle était cousue de fil blanc. Car elle constituait une stratégie d'arrière-garde, en vue de maquiller le problème de financement qui met en péril l'existence même de la mission kenyane.

Mais il y a une autre épine au talon de la MMSA : L'objection soulevée par le ministre des Affaires étrangères de Guinée protestant contre le commandement de la force multinationale dirigée par un policier. Le pays, qui s'était engagé à fournir jusqu'à 1 500 militaires a soutenu que son pays n'envoie pas ses militaires pour être sous l'obédience d'un policier. Cela ne se fait jamais nulle part, dit-il. Il semble que ce conflit ainsi soulevé n'ait pas encore été résolu. Bien que la chancelière haïtienne, Monique Dupuy, ait rencontré son homologue du Kenya, aucune déclaration n'a encore été faite concernant les points débattus, à cette occasion.

L.J.

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANTZ AVE. (BL. UNION & PENN.)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN!

Gade kijan non Ayisyen ap site toupato youn fason yo pa ka kwè

Depi dat 9 septanm lè kandida pou vis-prezidan pati Repibliken an, JD Vance, te kòmansé ap bave sou Ayisyen ak manti li te fè sou yo, ak pawòl Ayisyen k ap manje chat ak chen yo, non Ayisyen nan bouch prèske tout mounn. Epi le landmen, ki te 10 septanm, se bès msye, kandida repibliken pou prezidan nan peyi isit, Donald Trump ki te fin anraje, ap repete « *Y ap manje chat yo, y ap manje chen yo !* » Se kòm si msye te fè youn ti chanson ak koze a, pandan li te nan deba fas-a-fas ak vis-prezidan demokrat la, Kamala Harris, ki t ap ri msye, pase l nan betiz pou jan li t ap repete pawòl la.

Enben depi lè sa a, diran tout mwa septanm nan, ki fini avanyè lèndi a, se prèske chak jou, nou te tande non Ayisyen site nan televizyon, nan radyo, osnon nou te li nan jounal ak nan rezo sosyo, youn bagay sou Ayisyen. Gad ki jan Ayisyen vin popilè ! Epi, pou laplipa, sa k t ap di sou Ayisyen te anfavè nou epi se kalonnen yo t ap kalonnen ni Trump ni Vance anba kout wòch, menm si pa gen tèt kase. Paske kout wòch sa yo se pa ak gwo galèt wòch vre, men yo pi rèd pase sa, paske se kara ktè bann mantè yo ki atake, sa ka lakòz yo menm pèdi eleksyon 5 novanm k ap rive sou nou nan 35 jou sèlman. Alò, m tande youn bann Ayisyen k ap di « *Si yo te konnen, yo pa ta sal non Ayisyen konsa* ». La tou mwen sonje pwovèb lakay la ki di : « *Si m te konnen toujou twò ta* ».

Se kòm si yo gen youn izin pou fabrike manti pou lage sou do Ayisyen

Wì, pawòl Ayisyen ka p manje

chen ak chak vwazen yo nan ti vil Ohio ki rele Springfield la se youn manti JD Vance te fabrike pou sal non Ayisyen. Li sèvi ak non Ayisyen pou reprezante tout lòt imigran ke li menm ak Trump di yo pral depòte pa milye lè yo opouvwa. Kòm si yo pa tande jan mounn yo ap reyaji kont yo pou bann manti y ap fè sou do Ayisyen. Se konsa, youn sektè apre youn lòt vin ap defann Ayisyen, epi ap kalonnen yo kout wòch. Yo pa sèlman fabrike manti, y ap di Ayisyen manje chen ak chat yo, men yo koupe tèt kanna ak zwa, epi yo disparèt ak yo. An plis de sa, yo vin met koze maladi ke Ayisyen ap simaye nan zòn Springfield la tou.

Enhen, yo tounen ak pawòl SIDA/AIDS/HIV a. Kòm si yo bliye 20 Avril 1990, lè plis pase 100 mil Ayisyen avèk zanmi Ameriken yo ak mounn lòt nasyon te met ansanm pou fè « Brooklyn Bridge » tranble, ak gwo manifestasyon yo te fè kont ajans federal yo rele CDC (Centers for Disease Control) ak FDA (Food and Drug Administration) ke Ayisyen te rele Federal Discrimination Administration, paske yo te lage kesyon SIDA nan peyi isit sou do Ayisyen. Pou mounn ki pa konnen, osnon ki bliye, apre manifestasyon 20 Avril la, youn mwa pa t pase epi CDC ak FDA te kouri retire non Ayisyen pami « Club 4H » yo a — Hemoglobin users, Heroin addicts, Homosexuals and Haitians — ke yo te rann responsab pou maladi SIDA ki t ap blayi nan peyi isit.

Ayisyen jwenn bonjan sipò fas a tout medizans Vance ak Trump fè kont yo

Enben menm si se pa egazkteman jan sa te fèt nan lane 1990, kounnye a, Ayisyen jwenn sipò prèske toupato, an kòmansan pa Springfield, kote etranje — Ameriken tankou mounn lòt nasyon — debake an foul le samdi ak dimanch vin nan restoran Ayisyen ki nan ti vil la. Puiske gen menas bonm ki fèt kont Springfield, jiskaskè lekòl, lopital, biznis, menm biwo majistra t oblije fèmen pou youn bout tan, gouvènè Ohio a, Mike DeWine, ki se repibliken, voye solda Gad nasyon la pou bay pèp la pwoteksyon. Epi li denonse sa l rele « *youn kanpay vyolans* » ki deklanche avèk manti ki fèt sou do Ayisyen yo. Majistra lavil la ak Lapolis demanti koze ke Ayisyen ap manje chen ak chat yo. Menm dam, ki te kòmansé chwi-chwi a, baze sou sa youn vwazen te di l alega youn chat li genyen, ki te disparèt, mande eski z, paske chat la te retounen lakay li, san youn ti grafouyen.

Vrèman, pawòl Ayisyen k ap manje chen ak chat vwazen yo vin tounen kont ekip MAGA a (Make America Great Again) jan ansyen prezidan Trump rele mouvman l nan. Pawòl la travèse gwo lanmè, al ateri jouk Paris, ka pital Lafrans, kote se gwo rev (Magazine) *L'Express*, ki te pibliye youn kokenn chenn atik ki bay anpil detay sou plizyè peyi kote yo manje chena k chat. Vwa la ke peyi Lalmay kote fannmi Trump soti, se la yo te konn manje bèt plis pase anpil lòt peyi. Okontrè, se menm Alman sa yo ki te vini ak koze manje chen/chat sa a Ozetazini. Se sa k fè jis-kaprezan nou gen ekspresyon « *hot dog* » la nan peyi isit.

Kòm atik *L'Express* la te ekri an franse, Jean-Robert Hérard, youn jounalis ki te konn ekri nan jounal *Haïti-Observateur*, prezante youn analiz, ann angle, ki parèt nan kolòn HAPPENINGS nan sou premye paj jounal sa a, ki bay anpil detay sou kesyon manje chen ak chat la, ki ka enterese JD Vance, men sitou Donald Trump. Nou di Mesye Hérard youn gwo mèsi pou gwo travay sa a.

Prezidan peyi Kolonbi, nan Lamerik di Sid, se pi gwo defansè Ayiti

Toujou nan kontèks kijan non Ayisyen ap site youn fason ekip MAGA Trump-Vance la pa t ap atann, se lè prezidan peyi Kolonbi foure bouch nan kesyon an pou fè tout mounn konprann ke Ayisyen merite respè pou jan Ayiti ede anpil lòt peyi vin libere anba lesklavaj, peyi pa l se youn ladan yo. Se pandan li t ap vizite sitwayen Kolonbyen nan Chikago, kote l te rive nan dat 21 septanm nan pou patisipe nan youn fèt. An palan de sa, Chikago se youn vil ki gen plis Kolonbyen pase anpil lòt kote Ozetazini. Nan youn diskou li te fè, li te chwazi pale sou kesyon Ayiti a, akòz jan

youn kandida pou prezidan nan peyi isit bave sou Ayisyen.

Byen ke Prezidan Augusto Petro te pale nan lang panyòl, gen youn tradiksyon franse ke youn zanmi voye ban mwen ke m ap pibliye asonlantye, paske l ap gen plis fòs pase okenn tradiksyon kreyòl mwen ta ka fè. Menni, an franse, jan mwen resevwa l la :

« *Quelqu'uf a enregistré une vidéo d'un Haïtien avec un animal, un chien qui était mort dans la rue, quelque chose qui se produit n'importe où dans le monde, mais qui est utilisé par un candidat, et je dois exprimer mon agacement et ma protestation contre le candidat Trump. Parce qu'il a diffusé massivement cette vidéo sous l'étiquette que les Haïtiens mangeraient les animaux domestiques des citoyens américains, et le fait n'est pas seulement diffusé avec une telle ampleur au sein de la société américaine, mais aussi l'indignation provoquée et manipulée a conduit à la violence directe contre le peuple haïtien réfugié aux États-Unis. Je dois élever la voix pour protester. Cela ne se fait pas, et cela ne se fait pas pour diverses raisons, parce que je suis victime de ce type de manipulation. Cela ne se fait pas. C'est du terrorisme.*

Vous ne pouvez pas provoquer la haine au sein d'une société au point que, sur la base d'une discrimination raciale, le citoyen étant afro-descendant, sur la base de la xénophobie contre un peuple étranger, sur la base de la haine qui est provoquée dans la différenciation humaine. Vous ne pouvez pas faire de la politique réelle et juste. C'est exactement ce qu'Hitler a fait avec le peuple juif et avec les expositions politiques progressistes en Europe.

Haïti, berceau de la liberté pour plusieurs pays, lui-même

« *Haïti a donné l'indépendance à la Colombie. Haïti a fait la révolution démocratique la plus importante du continent américain, parce que parmi les révolutionnaires du nord, les fondateurs de cette république, les pères fondateurs de cette république, oui, les pères fondateurs, comme on les appelle ici, ont été les plus importants du continent américain, qui ont apporté à l'humanité un courant de liberté et d'air frais, en s'inspirant des idées des Français qui, peu après, ont fait leur révolution française et, contrairement aux révolutionnaires du sud de Bolivar, nos précurseurs, les fondateurs de notre République sur le continent sud-américain et latino-américain, comme on l'appelle, Haïti a eu un plus grand courage et une plus grande importance dans le monde.*

Son drapeau est devenu un symbole mondial de la rébellion, parce que non seulement ils consultaient une république, mais

sous le drapeau et le slogan de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, dont nous, Nord-Américains et Sud-Américains sommes les héritiers. Ce peuple nègre a osé mettre fin à l'esclavage, ce que ni l'Amérique du Nord, ni l'Amérique du Sud n'ont fait.

C'est une révolution plus brillante que la Révolution française, non seulement sur le plan militaire. Elle a dû détruire l'armée la plus puissante du monde sur ses propres terres, et avec un ampleur qui multipliait par deux l'armée espagnole, qui nous a combattus en Colombie, pour que nous ne soyons pas libres... par deux chiffres. L'armée napoléonienne a été anéantie sur l'île de Saint-Domingue, que nous appelons Haïti, non seulement une brillante victoire de ses généraux noirs, qui crièrent contre l'esclavage sous la bannière de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, mais ils durent vaincre les Français qui avaient inventé ce slogan, démontrant l'énorme hypocrisie de la démocratie occidentale qui, tout en parlant de liberté, mettait des chaînes à l'esclave qui, tout en parlant d'égalité, considérait le Noir comme inférieur, qui tout en parlant de fraternité, giflait et condamnait le peuple haïtien à la violence, comme vient de le faire un candidat à la présidence de ce pays qui, en paroles, a déchaîné la xénophobie.

C'est répéter Hitler, c'est déchaîner la barbarie.

La Colombie doit sa libération à Haïti, elle doit venir à son aide

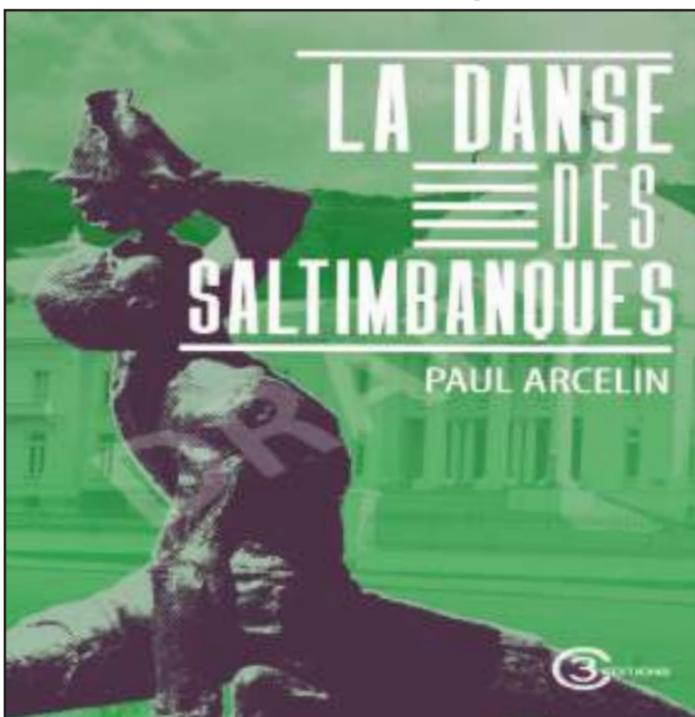
En tant que Colombien reconnaissant au peuple haïtien de nous avoir donné les armes, les hommes, l'abri de l'arrière-garde au milieu de la lutte pour notre liberté. J'honore le peuple haïtien qui vit en Haïti. Il appartient à mon ministre des Affaires étrangères de prendre les dispositions nécessaires pour que je puisse me rendre dans ce pays, non seulement pour lui rendre hommage, mais aussi pour lui exprimer aujourd'hui tout mon soutien dans sa pauvreté. Car, le peuple haïtien est pauvre, parce que la France lui a fait payer, en argent, la libération de tous ses citoyens de l'esclavage. C'est à ce point tel que l'hypocrisie d'une démocratie est grande. C'est une démocratie occidentale, qui aurait dû être le phare de la liberté dans le monde entier depuis lors ».

Rien à ajouter

N ap fèmen bwat koze a la menm. Ayiti ou pa pou kont ou. Jan nou deja di l : Ayiti pa pitimi san gadò. Sa yo ki atake l, k ap bave sou pitit li yo, gen pou jwenn ak zo grann yo ! Pinga yo di mjwen pa t avèti yo.

TiRenm/

Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com



HAPPENINGS!

Continued from page 1

debate on September 10th that Donald Trump had become a laughingstock among European political leaders, she was not wrong. Today, the United States no longer has an Alexis de Tocqueville or a Jean-François Revel to defend it from European sarcasm when weird figures like Donald Trump and J.D. Vance dominate the political scene.

In the latest issue of the magazine *L'Express*, Thomas Mahler, a journalist of German origin like Donald Trump, has chosen to set the record straight by reminding him of the true origins of cynophagy, the practice of consuming dog meat. His article, titled *Trump and the Haitians "Dog Eaters": Why His Grandfather May Have Eaten Some*, directly exposes Donald Trump's stupidity and blatant ignorance of the culture of his German ancestors. By highlighting the historical consumption of dog meat in Germany, Mahler reveals the deep irony of Trump's accusations, showing not only a failure to understand his own heritage but also a disturbing tendency to project false and harmful stereotypes onto immigrant communities.

Thomas Mahler writes:

By accusing immigrants of "eating dogs," the Republican candidate seems to have forgotten that Germany, the country of his paternal family's origin, long practiced cynophagy. In fact, the United States owes the famous "hot dog" to German immigrants.

"People in Springfield eat dogs, they eat cats. The people coming in are eating the residents' pets." By repeating a particularly grotesque fake news

claim during his September 10 debate against his Democratic rival Kamala Harris, that Haitian immigrants in this Ohio town were feeding on domestic animals, Donald Trump sparked a controversy in his signature style. Yet, the former American president also highlighted a taboo supposedly distinguishing our civilization from other so-called "barbaric" cultures: cynophagy, the act of eating dog meat. In the West, the prevailing notion is that those who consume dogs — now man's closest companions — must be no better than cannibals.

However, Vietnam, China, or tropical Africa do not hold a monopoly on cynophagy. Not so long ago, cooking a dog was not considered shameful in Europe. The irony is that Donald Trump's grandfather's homeland, Germany, was once quite fond of dog meat, officially prohibiting the practice only in the 1980s. Up until then, dogs were slaughtered in state-controlled abattoirs. As *Der Spiegel* magazine recalls, citing historian Rüdiger von Chamier's book *Eating Dogs, Loving Dogs*, "it wasn't until 1986 that a law was passed banning the killing of canines (dogs) and felines (cats) for meat consumption."

French editor Thomas Mahler will delve deeply into the archives to uncover the truth about German history and cynophagy, realities that Donald Trump and J.D. Vance are completely unaware of. He writes:

235,144 dogs slaughtered in Germany between 1905 and 1940

Cynophagy in Europe was particularly common in times of crisis. In the 19th century, scientists and officials highlighted the

protein-rich and affordable benefits of dog meat. "The nature and taste of dog meat should not evoke disgust. It can be consumed without any known risks during times of scarcity," declared a veterinarian named Höhning in 1848. Dog butcher shops flourished in the latter half of the 19th century. At the time, a kilo of dog meat was nearly three times cheaper than beef or pork. France also saw the rise of such butcheries during the Franco-Prussian War of 1870. «Some left us/In front of a dog butchery/To buy their evening meal», poet Guillaume Apollinaire testified in *Alcools* in 1913.

Beyond economic reasons, there was also a long-standing belief that dog fat had healing properties, especially for respiratory illnesses. According to official statistics, 235,144 dogs were slaughtered in Germany between 1905 and 1940, excluding clandestine killings. The consumption of dog meat peaked during World War I and the economic crisis of the 1920s. A lover of dogs, Hitler did nothing to prevent this slaughter, merely introducing in 1933 the requirement for stunning animals before slaughter. While the German economic miracle after the war significantly reduced the consumption of dog meat, the last dog slaughterhouse, located in Augsburg, only ceased operations in 1985.

Express's editor Thomas Mahler, in concluding his article on cynophagy in the West and the East, has demonstrated to his readership—a discerning audience unlikely to confuse illusion with reality, as evidenced by the incredible naivety of American public opinion—that journalism, when conducted rigorously, has the power to unveil many truths

about the cultural realities of peoples. Despite the uproar orchestrated by liberals against Donald Trump and his entourage, no analysis of such sophistication has emerged in the media, which are understandably irritated by this both humiliating and dangerous fake news.

And Thomas Mahler concludes:

The German Immigrant "Hot Dog"

Today, eating dog meat has become an absolute cultural taboo. When Prince Henrik of Denmark, a great fan of dachshunds, passed away in 2018, he had sparked scandal by admitting to eating dog meat, comparing its taste to veal. Even the Korean Parliament recently unanimously voted to ban dog meat consumption starting in 2027, a historic shift driven by First Lady Kim Keon-hee, a staunch animal rights advocate. Known as "boshintang," dog stew was once considered a delicacy in South Korea but has lost favor with younger generations. However, in Switzerland, in the heart of Europe, dog consumption remains legally permitted for personal and private use. The practice persists discreetly in rural cantons. In 2014, an animal protection association claimed that «about 3% of Swiss» still secretly consumed cat or dog. Dog meat is primarily used for sausages and fat for treating rheumatism.

The other historical irony of Trump's statement is that while his grandfather, Frederick Trump (born Friedrich Trumpf), emigrated from the Palatinate to New York in 1885, it wasn't Haitians but German immigrants who were associated with dog meat in the United States. At the end of the 19th century, Frankfurter sausages became popular in the wake of a large migratory wave from the ports of Hamburg and Bremen. However, the rumor that

dog meat was used in these sausages earned them the nickname "dog." In English, "dog" has been synonymous with sausage since 1886.

According to tradition, it was a baker from Hanover, Charles Feltman, who first sold sausages in long buns on Coney Island, a practical solution to avoid burning hands. This cheap food spread, especially during baseball games, another emblem of American culture. Thus, the "hot dog," a precursor to fast food, was born. In 1913, despite the New York Chamber of Commerce banning the use of this name in Coney Island to avoid negative publicity, the "hot dog" became one of the icons of American "cuisine." It even appeared on the official menu at a picnic organized in New York in 1939 by President Roosevelt for King George VI, much to the English monarch's delight.

In conclusion, this response from Europe, embodied by the article of Thomas Mahler, editor of the weekly magazine *L'Express*, stands as a model of enlightened journalism in the face of the ignorance displayed by Donald Trump, J.D. Vance, and other lunatics/Republicans. It demonstrates the ability of European media to provide nuanced and sophisticated analysis of complex issues, contrasting sharply with the populist simplifications that abound across the Atlantic.

This text represents a significant intellectual victory, reminding Haitians and the world that truth, when addressed with rigor and depth, can serve as a bulwark against lies and unfounded prejudices.

* Jean-Robert Hérard is a political scientist, a graduate of Columbia University (Class of 1985.) He is a writer, author of several books on Haitian politics. Now retired, he currently resides in New York.

(OTHER) HAPPENINGS

The Fallout continues from the calumny against Haitians eating cats and dogs in Springfield, Ohio

By Raymond A. Joseph

Who would have thought that Haitians would become so prominent in this electoral year in the United States! It's due to the calumny unleashed against them by the two top Republican candidates in the race, Donald Trump and JD Vance. The fallout of it may prove disastrous for the Republican ticket, with the election scheduled to take place October 5, only 33 days from today.

It all started on September 9, when JD Vance, the junior sena-

tor from Ohio, who's the vice-presidential pick of Donald Trump, began an anti-immigrant campaign, based on a fabricated story about Haitian migrants in Springfield, Ohio. They're eating the cats and dogs of their neighbors and chopping the heads of ducks and geese in the parks, disappearing with them.

That was like opening Pandora's box, but the next day, September 10, the MAGA boss, the Republican presidential candidate, Donald Trump himself, officially confirmed the blatant lie

during his national debate with Kamala Harris, the Democrat presidential candidate. Addressing an audience estimated at 67 million that evening, we heard Trump chanting: "*In Springfield (Ohio), they're eating the dogs, the people that came in, they're eating the cats. They're eating, they're eating the pets of the people that live there.*"

Immediately, the story went viral, being repeated on television, on radio, in the press in general and on social networks, and the whole world learning about

these nasty Haitians or becoming aware of their magnanimity and the history of their country, the first independent Black nation in the world, the second independent nation in the Western Hemisphere, second only to the United States of America, which benefited much from their defeat of the fierce army of Napoléon Bonaparte, to declare independence on January 1st, 1804.

The calumny against Haitians denounced by an authoritative voice

And the fallout from the from the cat and dog-eating story has been making waves till now, the latest being an enlightening story about the contribution of Haitian professionals to American society, while being disparaged, published yesterday, September 30, in the *New York Daily News*, by Rodneyse Bichotte Hermelyn, the daughter of Haitian immigrants who's the first Haitian American elected to the New York state Assembly, also chair-

Continued to page 8

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

La guerre s'intensifie au Moyen Orient

Comme si l'Iran attendait le mois d'octobre pour étendre le conflit entre l'État hébreux et ses voisins du monde arabe, dont l'Iran, les leaders de cette dernière nation ont ouvert les hostilités d'une façon spectaculaire. Hier, mardi, 1^{er} octobre, ce pays a lancé une attaque massive aux missiles contre Israël, avec quelque 181 de ces engins meurtriers. Les premières informations n'ont pas fait état de victimes.

Il semble que les Israéliens n'aient pas été pris de court par cette offensive, la plupart des citoyens, qui auraient pu être victimes, étaient déjà hébergés dans des asiles. Puis, le puissant allié d'Israël, les États-Unis, avait intercepté la plupart des missiles avant qu'elles n'atterrissent à destination. Les autorités du Jourdan, des alliés des Américains dans cette région, avaient favorisé l'utilisation de leur territoire, dans l'objectif d'abattre les missiles ennemis avant qu'ils n'atteignent le territoire israélien.

Entre-temps, les autorités de l'Iran laissaient entendre que leur attaque était une réplique à l'action menée par Israël, qui, dans une attaque lancée quelques jours auparavant, avait causé la mort du leader de Hezbollah, mouvement appuyé par l'Iran, en plus de l'occupation discrète du Liban par des troupes de l'État hébreux l'ayant envahi.

Si l'on ne fait rien pour mettre fin à ce méli-mélo, on

pourrait vite se trouver dans une guerre élargie au Moyen Orient, car les officiels israéliens disent, bien qu'aucune décision n'ait été prise en ce sens, ils pourraient prendre des mesures en représailles à cette dernière attaque contre leur territoire, certains disant qu'on ne doit pas oublier l'at-

nale de paix et de sécurité en Haïti

Avant-hier, lundi 30 septembre, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'organisation internationale ont voté à l'unanimité pour reconduire, pour un an de plus la mission, dont le Kenya, l'État de l'Afrique de l'Est, avait offert de

contribués par les USA, tandis que le coût de l'objectif est évalué à des milliards de dollars. Et la Chine ainsi que la Russie, deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, avec la France et le Canada, s'opposent à l'idée de changer son statut en mission de l'ONU, telle la MINUS-

lité cette nouveauté, que Ruth Meagher La Lime, cheffe du BINUH, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU, avait, à l'époque, approuvé cette trouvaille du président Moïse. Et les gangs féroces, ayant, aujourd'hui, fait la paix entre eux, sous le label de « *Viv Ansanm* », ont imposé leur loi au pays, contrôlant plus de 80 % de la capitale, selon un rapport de l'ONU.

Mais à qui incombe la responsabilité du destin de la nation n'entendent pas raison. Sinon, ils agiraient pour résoudre le problème de l'insécurité. Car, depuis le 8 septembre 2021, à la suite de la prise de Martissant par les gangs, qui s'y étaient installés, sur la Route nationale No. 2, bloquant le trafic entre la capitale et quatre départements géographiques, j'avais lancé le slogan, en créole et, en lettres grasses : « *Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen pa ka regle ann Ayiti !* » (En dehors de la solution du problème des gangs, il ne sera résolu aucun autre problème en Haïti).

Et nous insistons sur le fait qu'il faudra la remobilisation totale des Forces armées d'Haïti (FA d'H), sous une gouvernance politique démocratique, renonçant à la corruption et à l'impunité, les deux piliers du système à la base de l'effondrement de la nation.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com



Des missiles iraniens dirigés sur Israël.

attaque surprise du groupe Hamas, le 7 octobre 2023, qui a débouché sur le conflit actuel.

Il est opportun de rappeler qu'en l'absence d'un compromis pour l'établissement de deux États voisins, la guerre ne finira pas entre ces cousins ennemis.

***Le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) a décidé de reconduire pour un an la Mission internatio-**

TA, le MINUJUSTH et le BINUHU, qui n'ont pas réalisé grand-chose, en matière de sécurité pour le pays. C'est bien sous leurs auspices, de puis 2004 jusqu'à nos jours, qu'on a constaté la déstabilisation du pays, le dysfonctionnement de la Justice et l'introduction de la Fédération des gangs, au mois de juin 2020, sous le contrôle de Jimmy Chérizier, alias Barbecue. On se rappelle que feu le président Jovenel Moïse avait faci-

l'Action Committee (HD PAC). That lawsuit, filed in the Southern District of Florida, entitled *Odiha v. Donald Trump, Case No. 124:cv-2376*, states that "Donald Trump and J.D. Vance, his running mate in the 2024 presidential election have perpetuated a harmful narrative by falsely accusing Haitian migrants in Springfield, Ohio, of engaging in criminal activities, such as stealing and consuming pets. These statements were widely disseminated on social media and public platforms, despite being debunked

by local officials." For disparaging Haitians through these "defamatory [and] racially motivated" campaign to "incite fear and hatred against the Haitian community, the lawsuit demands damages of \$550 million against Donald Trump, JD Vance, Ohio Attorney General, Congressman Clay Higgins, Elon Musk, X and others for "conspiracy to violate the civil rights of Haitian migrants." Due to time constraint and space in this issue of the paper, we'll stop here, promising to continue with this issue of "the

(OTHER) HAPPENINGS

Continued from page 7

person of the Kings (Brooklyn) Democratic Party. We recommend this story in which she states "Trump and Vance are inciting hate, and the Constitution does not protect that type of speech under the First Amendment. They can and should be held accountable."

Moreover, Assemblymember Bichotte Hermelyn stated: "I'm joining my Haiti-American legislative colleagues (including the National Haitian American

Elect ed Officials Network) in finding legal ways to stop this dangerous spread of misinformation and hate speech." In conclusion, she calls on Haitian Americans everywhere to go to the polls and make themselves heard.

A \$550 million lawsuit against Trump, Vance and associates

Meanwhile lawsuits against those fabricating lies against Haitians have been filed in different courts, the latest, on Friday, September 28, by the Haitian Diaspora Political

by local officials." For disparaging Haitians through these "defamatory [and] racially motivated" campaign to "incite fear and hatred against the Haitian community, the lawsuit demands damages of \$550 million against Donald Trump, JD Vance, Ohio Attorney General, Congressman Clay Higgins, Elon Musk, X and others for "conspiracy to violate the civil rights of Haitian migrants." Due to time constraint and space in this issue of the paper, we'll stop here, promising to continue with this issue of "the

by local officials."

For disparaging Haitians through these "defamatory [and] racially motivated" campaign to "incite fear and hatred against the Haitian community, the lawsuit demands damages of \$550 million against Donald Trump, JD Vance, Ohio Attorney General, Congressman Clay Higgins, Elon Musk, X and others for "conspiracy to violate the civil rights of Haitian migrants."

Due to time constraint and space in this issue of the paper, we'll stop here, promising to continue with this issue of "the

"Fall out" from the calumny against Haitians in our next issue. But before signing off, we'll note that Colombian President Gustavo Petro, in a speech at an event in Chicago, last week, referred to Donald Trump as a "Terrorist," akin to Adolf Hitler. We refer those who read Creole and French to check the Creole column *GRENN PWONMENNEN*, appearing on page 6, where the full speech appears in French.

RAJ,
raljo31@yahoo.com

DANS LA DIPLOMATIE HAÏTIENNE : TRACTATIONS, CONJECTURES OU COUPS BAS ? Il importe de tirer le vrai du faux ...

Pourquoi le nom d'Edgar Leblanc Fils figurait-il en 4^e position sur la liste ?

Suite de la page 1

retourné au bercail, après la clôture des événements liés à la célébration de la AGNU79, les politiciens haïtiens, toujours prêts à croiser le fer, le plus souvent pour des peccadilles, le plus souvent amplifiées pour des raisons politiques, étaient



La ministre des Affaires étrangères Dominique Dupuy.

déjà à l'œuvre. Avant que les passions se déchaînent pour bousculer les choses loin de la zone de discussions civilisées, c'est déjà le moment d'appeler la sagesse à l'aide. Dans de telles circonstances, il faut œuvrer pour que la vérité soit trouvée. Bien vite!

Comment la situation diplomatique s'est développée

D'aucuns disent que, quand le climat politico-diplomatique commençait à se rationaliser, après que le Département d'État eut fait marche-arrière par rapport à la décision initiale avisant que le Service secret de sécurité diplomatique n'assurerait pas la sécurité d'Edgard Leblanc Fils, si ce dernier voyageait à New York, pour participer à AGNU79, il se trouvaient « deux délégations haïtiennes » présentes à ces commémorations : une dirigée par le Premier ministre intérimaire Garry Conille, et l'autre ayant à sa tête le conseiller présidentiel Leslie Voltaire.

Voici une des versions ayant eu cours, à l'origine de l'incident. Quand, de l'Aéroport international Toussaint Louverture, M. Leblanc Fils a été avisé de la décision de la diplomatie américaine le concernant, il a été décidé de prendre immédiatement des mesures, afin de préserver les

liam Ruto pour New York, la décision a été prise de faire remplacer M. Leblanc Fils par son collègue Voltaire. La boucle était donc bouclée, et le conseiller-président Voltaire a pu voyager à bord de l'avion du chef d'État kenyan.

Cela signifie que le protocole diplomatique exige qu'en l'absence d'Edgar Leblanc Fils Leslie Voltaire est appelé à le remplacer. Dans ce cas, dès qu'il a été signifié qu'il serait présent à New York, en lieu et place du président du CPI, des arrangements devaient se faire pour que celui qui remplace celui-là prenne charge des fonctions auxquels M. Leblanc était préposé.

Des informations non confirmées font croire que sur la liste initiale proposée au Département d'État, Edgard Leblanc Fils figurait en quatrième position. On n'a pas identifié les numéros 1, 2 et 3. On peut imaginer — cela va de soi — que le Premier ministre occupait la première position. Dès lors, il est impératif d'identifier la personne à qui incombait la responsabilité de préparer cette liste.

Leslie Voltaire humilié à l'ambassade du Brésil

Ce qui est arrivé au conseiller-



Le conseiller président Leslie Voltaire.

président Leslie Voltaire doit indigner tout Haïtien digne de ce nom. Mais avant tout, il faut poser la question de savoir

comment se fait-il que, un des neuf présidents présents n'a pas reçu les honneurs de son rang, ayant été comme « éconduit », voire même « ridiculisé » par l'agent de sécurité de la Mission diplomatique du Brésil. Celui-ci lui a barré l'entrée à la salle où se déroulait la réunion

currence Dominique Du puy, présente à New York, qui aurait dû communiquer des instructions à ce sujet au personnel diplomatique d'Haïti accrédité à l'ONU, après avoir été informé par le Premier ministre.

Il semble que des journalistes mal intentionnés ou igno-



Antonio Rodrigue, le chef de la délégation diplomatique d'Haïti aux Nations Unies.

entre le président Inacio Lula da Silva et le Premier ministre intérimaire Garry Conille.

Après s'être identifié comme président Leslie Voltaire, un journaliste haïtien présent a affirmé que l'agent de sécurité de l'ambassade lui a répondu que le président d'Haïti s'appelle Edgard Leblanc. Il en chaînait, dit-on, en passant en dérision M. Voltaire, par ces mots : Dans mon pays, nous avons un seul président. Comment pouvez-vous en avoir plusieurs dans votre pays ? Trêve de détails à ce sujet !

Bon ! Comment ce fait-il qu'arrivé officiellement à New York, au vu et au su de la délégation haïtienne déjà présente, les arrangements n'ont pas été immédiatement faits, afin que le conseiller président Voltaire soit le personnage numéro 1 de cette rencontre avec le président Lula ?

À ce niveau, le personnel diplomatique haïtien accrédité auprès des Nations Unies de vrait avoir la responsabilité de communiquer les informations pertinentes relatives à la participation de M. Voltaire à cette rencontre. Il faut bien savoir quel rôle doit jouer la cheffe de la diplomatie haïtienne, en l'oc-

rant le protocole, en pareille matière, aient dirigé des critiques sur l'ambassadeur Joseph, lui-même accrédité à Washington, un diplomate qui traîne derrière lui des décennies d'expérience dans ce domaine, et dont la majorité des années passées à Washington, après une accréditation relativement courte, aux Bahamas.

Certains sont allés très vite en besogne pour accuser Garry Conille d'avoir tenté d'infliger un coup d'État diplomatique à Edgard Leblanc, dans cet imbroglio diplomatique qui met sérieusement à l'épreuve la diplomatie haïtienne.

Il paraît que, à la lumière des faits énoncés, ce cafouillage diplomatique se soit produit à deux niveaux : un concernant Leslie Voltaire et l'autre mettant en cause Edgard Leblanc. Il est absolument nécessaire de faire jaillir la lumière dans cette affaire. Car il y va de la sante du gouvernement intérimaire, dont les deux branches ont intérêt à y voir clair. Histoire d'assurer l'harmonie nécessaire pour que puisse s'exécuter la feuille de route de l'équipe intérimaire déjà confrontée à de multiples défis.

L.J.

ÉDITORIAL



79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU : La souveraineté d'Haïti bafouée

La question de la souveraineté nationale d'Haïti souvent évoquée dans les interventions publiques, et dans les écrits, y compris, assez souvent, à *Haïti-Observateur*, se trouve grotesquement exposée, dans le cadre de la tenue de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU), à New York. Des manipulations diplomatiques menées secrètement ont abouti à la violation du protocole de participation des pays membres à cet événement, tel qu'établi par l'organisme mondial. Bien que, généralement, le discours traditionnel des pays soit prononcé par le chef de l'État, moins d'une semaine de la date à laquelle le devrait avoir lieu cette intervention, le peuple haïtien ignorait qui le représenterait, à la tribune de l'ONU.

Curieusement, le Premier ministre intérimaire, Garry Conille, après avoir fait choix de la ministre des Finances et des Affaires économiques, en sus d'assumer la fonction de chef du portefeuille de la Planification et de la Coopération externe, Ketleen Florestal, comme chef de la primature par intérim, il a quitté Haïti pour être présent à cet événement annuel. Mme Florestal devait aussi remplacer le chef du gouvernement également comme ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, poste occupé aussi par M. Conille. Puis, dès le vendredi 20 septembre, à la tête de la délégation qu'il dirige, comprenant, entre autres, la titulaire des Affaires étrangères, Domini que Du puy, le Dr. Conille a pris un vol à destination des États-Unis.

Dans ce gouvernement intérimaire, évoluant dans l'opacité quasiment totale, aucune référence publique n'avait été faite de la participation du Conseil présidentiel de transition (CPT), l'organisme présidentiel, légalement et suivant le protocole établi, qui représente l'État haïtien. Aussi les conjectures allaient-elles bon train autour de ce silence observé. Mais ce qui prenait l'allure de rumeurs faisant le tour de Port-au-Prince et de plusieurs communautés, surtout haïtiennes, sur les réseaux sociaux, suggérant des rapports anormaux ayant causé une ambiguïté inquiétante, en ce qui concerne les relations entre Garry Conille et le CPT. Il faut alors expliquer l'évocation de deux équipes séparées du gouvernement haïtien participant à la 79^e Assemblée générale de l'organisation mondiale : Une dirigée par le Premier ministre et l'autre avec Edgard Leblanc Fils à sa direction.

Mais la participation haïtienne a pris une tournure totalement imprévisible, telle qu'on n'avait jamais constatée au paravant. Une correspondance envoyée à la Chancellerie haïtienne, par le

Département d'État américain, en date du 20 septembre, avise les autorités haïtiennes de la décision prise « *par le Service secret* » américain, préposé à la sécurité diplomatique, de ne pas assurer la sûreté du « *coordonnateur* » du Conseil présidentiel, Edgard Leblanc Fils, s'il décidait de participer à la 79^e Assemblée générale de l'ONU. Pour tant, en tant que chef du CPT multicéphale de neuf membres, y compris lui-même, il est considéré comme le premier des présidents de la République, donc bénéficiaire des prérogatives présidentielles.

Bien que la Chancellerie américaine se garde de préciser les motifs d'une telle décision, prise à l'encontre de M. Leblanc Fils, d'aucuns pensent que celle-ci pourrait se baser sur le fait que les Américains ne reconnaissent pas en lui le président haïtien, suite au scandale de corruption éclaboussant le CPT, dont trois de ses membres y sont impliqués. En ce sens, le Département d'État préférerait donner les avantages à Garry Conille. Si telle était la raison derrière ce comportement, il faut alors se demander pourquoi les autorités américaines n'ont-elles pas dénoncé la cérémonie relative à la présentation des Lettres de créance du nouvel ambassadeur américain en Haïti, François Dennis Hankins, qu'a présidée Edgard Leblanc Fils, seulement quelques heures avant que la lettre du Département d'État n'eut été envoyée aux autorités haïtiennes ? Cela vaut aussi pour les diplomates français et taiwanais, à Port-Prince, dont les ambassadeurs avaient aussi présenté leurs Lettres de créance à M. Leblanc Fils.

Confronté à ce dilemme diplomatico-politique, M. Leblanc s'est réuni immédiatement avec les autres acteurs du CPT et des membres importants de son administration, en vue de trouver une réponse à cette situation. Il faut agir vite, avant que l'avion du président du Kenya, William Ruto, ne s'envole vers New York. En route pour cette ville, à la tête de la délégation de son pays, pour assister à l'Assemblée générale des Nations Unies, le chef d'État kenyan avait fait un détour sur Haïti, pour une brève visite officielle.

Avant le départ du président Ruto pour New York, il a été décidé que le conseiller présidentiel Leslie Voltaire profite de cette « *roue-libre* », pour remplacer le coordonnateur du CPT. Ce dernier avait des rendez-vous programmés, dont une rencontre avec le secrétaire général António Guterres, pour discuter d'Haïti, qu'il ne voulait pas que le pater rate, évitant de prendre la chance d'une nouvelle réponse, cette fois, satisfaisante, du Département d'État américain, en ce qui concerne son voyage

éventuel, à New York, en vue de prononcer le discours traditionnel, au nom du peuple haïtien, à la tribune de l'ONU.

Parti, en tant qu'hôte du président Ruto, à bord de son avion, M. Voltaire a eu l'occasion de s'entretenir avec le secrétaire général Guterres et d'autres hommes d'État présents à cette réunion annuelle, comme l'avait annoncé Edgard Leblanc. Maintenant, confusion totale : le silence est maintenu sur deux délégations haïtiennes présentes à la 79^e Assemblée générale de l'ONU, une dirigée par le conseiller présidentiel Leslie Voltaire ; l'autre par le Premier ministre intérimaire Garry Conille.

Mais, revirement spectaculaire du Département d'État annonçant que la « *complexité* » de la prise de décision, en matière de sécurité diplomatique, avait retardé une détermination en faveur de M. Leblanc, mais que le président du CPT bénéficiera de toute la protection requise, en pareille circonstance. Dès lors, toutes les conjectures sur cette affaire dans le coin !

Voilà éclatées les contradictions dans ce scandale, dont les torts causés à Haïti, État membre à part entière de l'ONU, ne doivent pas être négligés. Dans la foulée du changement de décision de la diplomatie américaine annoncée, le leitmotiv véhiculé, surtout dans la presse en ligne haïtienne ne vient : « *Les États-Unis feront preuve de la plus grande courtoisie à l'égard du président du Conseil présidentiel Edgard Leblanc* ».

Parallèlement, à New York, lors d'une rencontre avec les journalistes, à son hôtel — à tout seigneur tout honneur —, M. Conille a fait la déclaration suivante : « *La note de la primature est claire : Je ne fais qu'accompagner le président Leblanc, qui est à la tête de la délégation* ».

Sur ces entre-faits, il semble que tout soit rentré dans l'ordre, plus précisément, les présomptions relatives à un croc en jambe infligé à Edgard Leblanc Fils, par le Premier ministre Conille, par rapport à la participation d'Haïti à ce grand événement annuel, sont donc tombées.

Au bout de toutes ces considérations, il faut s'attarder sur ce gros scandale politico-diplomatique indigne d'une grande puissance dont l'attitude, dans ce contexte, prend l'allure du suzerain à l'égard du vassal, au Moyen Âge. Pays dont les dirigeants se complaisent dans la réception de l'« *aide étrangère* », sans déployer le moindre effort pour s'en libérer, car tolérés dans de tels programmes fournisseurs des créneaux générateurs de fortunes.

Mais, l'attitude du Département d'État américain à l'égard d'Edgard Le

blanc, représentant la plus haute autorité d'Haïti, et dont le gouvernement américain a largement contribué à la création, n'est ni plus ni moins qu'une humiliation spectaculaire infligée au peuple haïtien, à la face du monde entier, dont les représentants politiques et diplomatiques suivraient le discours que le chef de l'Exécutif haïtien devait prononcer à la tribune des Nations Unies, le jeudi 26 septembre. En effet, le discours du président Leblanc est ovationné de toutes parts par les patriotes haïtiens, fiers d'un homme d'État qui s'est révélé un défenseur farouche de son pays, dénonçant sans commune mesure, ceux de la communauté internationale, certains présents dans l'Assemblée, qui ont causé tant de torts à Haïti et qui doivent des réparations au peuple haïtien. On peut alors parier que les représentants du monde n'oublieront pas de sitôt qu'un État membre de l'organisme mondial, comme leurs pays, a été victime d'un abaissement sans pareil, sans aucune raison valable. As sûrement, un autre cas dans lequel la souveraineté d'Haïti est bafouée. Indubitablement, cela fait la honte des États-Unis !

Indéniablement, la manière dont le dossier a été traité, par la diplomatie américaine, a contribué au super fouillage constaté dans la présence de deux délégations de l'Exécutif haïtien, à la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Autant donc dire, le mal est déjà fait. Mais, par son discours, le président Edgard Leblanc a fait l'honneur de son pays et des patriotes haïtiens ! Et à son retour au pays dimanche dernier, 29 septembre, le Premier ministre Conille, accompagné de la ministre des Affaires étrangères et d'autres membres de l'État et du gouvernement, était à la tête de la délégation pour l'accueillir !

HAÏTI OBSERVATEUR
 Haïti-Observateur
 P.O. Box 356237
 Briarwood, N.Y. 11435-6235 TEL.
 (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 2 ^e étage Port-au-Prince, Haïti Tel: (509) 223-0789 ou (509) 223-0789	ÉTAT-UNIS 1 an: classes — 48,00 \$ US, pour six (6) mois — 90,00 \$ US, pour un (1) an
CANADA Haïti-Observateur Gerard Louis Jusques 514, 321, 6434 12, rue St. Constance 12273 Jussault-Cassavari Montréal, H3M 2J7	— 55,00 \$ CA, pour six (6) mois — 100,00 \$ CA, pour un (1) an
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'adresse doit s'adresser à: Jean-Claude Valentin 13, Avenue Eschamps, 8 ^e et 9 ^e ét. 93310 Le Pré St. Germain France Tel: (33-1) 43-63-2810	AFRIQUE ET ASIE — 55,00 \$ US, pour six (6) mois — 100,00 \$ US, pour un (1) an
	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE Télé classe — 57,00 \$ US, pour six (6) mois — \$100,00 US, pour un (1) an
	EUROPE — 73 € pour six (6) mois — 125 € pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
 Company/Compagnie _____
 Address/Adresse _____
 City/Ville _____ State/État _____
 Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

(Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire)

EDITORIAL



79^e session of the UN General Assembly: Haiti's sovereignty flouted

The question of Haiti's national sovereignty, often raised in public speeches and in writing, including quite often in *Haïti-Observateur*, is grotesquely exposed in the context of the 79^e session of the United Nations General Assembly in New York. Diplomatic manipulations carried out in secret have resulted in the violation of the protocol for the participation of member countries in this event, as established by the world body. Although the traditional national address is usually delivered by the Head of State, less than a week before the scheduled date, the Haitian people have no idea who will represent them at the UN.

Curiously, the interim Prime Minister, Garry Conille, having chosen the Minister of Finance and Economic Affairs, in addition to assuming the position of head of the Planning and External Cooperation portfolio, Ketleen Florestal, as interim head of the Prime Minister's Office, left Haiti to attend this annual event. Ms. Florestal will replace the head of government as Minister of the Interior and Territorial Collectivities, a position also held by Mr. Conille. On Friday September 20, at the head of the delegation he is leading, which includes, among others, Dominique Dupuy, Minister of Foreign Affairs, he boarded a flight to the United States.

In this interim government, evolving in almost total opacity, no public reference had been made to the participation of the Interim Presidential Council (IPC), the presidential body, legally and according to established protocol, which represents the Haitian state. As a result, speculation was rife about the silence observed. But what began as rumors making the rounds in Port-au-Prince and in communities, especially Haitian ones, on social networks, became clearer, suggesting abnormal relations that had caused a worrying ambiguity in relations between Garry Conille and the CPT, fueled in the online press. This explains the reference to two separate Haitian government teams taking part in the 79^e UN Security Council meeting: one headed by the Prime Minister and the other with Edgard Leblanc Fils at its helm.

But the Haitian participation took a totally unpredictable turn, the likes of which had never been seen before. A letter sent to the Haitian Chancellery by the US State Department on September 20 informed the Haitian authorities of the decision taken "by the US Secret

Service," responsible for diplomatic security, not to ensure the safety of the "coordinator" of the Presidential Council, Edgard Leblanc Fils, should he decide to take part in the 79th meeting of the Security Council. And yet, as head of the nine-member, multi-headed IPC, including himself, he is considered the first of the Presidents of the Republic, and therefore the beneficiary of presidential prerogatives.

Although the American Chancery is careful not to specify the reasons for such a decision against Mr. Leblanc Fils, some believe that it could be because the Americans do not recognize him as the Haitian president. In this sense, they would prefer to give the advantages to Garry Conille. If this was the reason behind this behavior, then one must wonder why the American authorities didn't denounce the ceremony relating to the presentation of the Letters of Credence of the new American ambassador to Haiti, François Dennis Hankins, which was presided over by Edgard Leblanc Fils, only a few hours after the letter from the State Department had been sent to the Haitian authorities? The same goes for the representatives of France and Taiwan, in Port-Prince, whose diplomatic representatives had also presented their Letters of Credence to Mr. Leblanc Fils...

Confronted with this diplomatic-political dilemma, Mr. Leblanc immediately convened a meeting with the other CPT players and key members of his administration, with a view to finding an answer to this situation. We must act quickly, before the plane of the President of Kenya, William Ruto, takes off for New York. On his way to New York at the head of his country's delegation to attend the United Nations General Assembly, the Kenyan head of state made a detour to Haiti for a brief official visit.

Before President Ruto left for New York, it was decided that presidential advisor Leslie Voltaire would take advantage of this "free wheel" to replace the IPC coordinator. The latter had scheduled appointments, including a meeting with Secretary General António Guterres, to discuss Haiti, which he didn't want the country to miss, avoiding the chance of another satisfactory response from the US State Department this time, regarding his possible trip to New York to deliver the traditional speech, on behalf of the Haitian people, at the UN podium.

Departing as President Ruto's guest aboard his plane, Mr. Voltaire had the

opportunity to speak with Secretary General Guterres and other statesmen present at this annual meeting, as announced by Edgard Leblanc. Now, total confusion: the silence is maintained on two Haitian delegations present at the 79^e UN General Assembly, one led by presidential advisor Leslie Voltaire; the other by interim Prime Minister Garry Conille.

But the State Department has made a spectacular about-turn, announcing that the "complexity" of the diplomatic security decision had delayed a decision in Mr. Leblanc's favor, but that the IPC President will enjoy all the protection required in such circumstances. From now on, all conjecture on this affair is in the corner.

Here are the contradictions in this scandal, whose damage to Haiti, a full member state of the UN, must not be overlooked. In the wake of the announced change of decision by US diplomacy, the leitmotiv being conveyed, especially in the Haitian online press, is: "The United States will extend the utmost courtesy to the President of the Presidential Council, Edgard Leblanc".

Meanwhile, in New York, during a meeting with journalists at his hotel — à tout seigneur tout honneur —, Mr. Conille made the following statement: "The note from the Prime Minister's Office is clear: I am only accompanying President Leblanc, who is heading the delegation."

In the meantime, it seems that all is back in order, and more precisely, the suspicions that Prime Minister Conille had inflicted a *croc-en-jambe* on Edgard Leblanc Fils, regarding

Haiti's participation in this major annual event, have been dispelled.

At the end of all these considerations, we must dwell on this major political-diplomatic scandal, unworthy of a great power whose attitude, in this context, resembles that of the suzerain to the vassal, in the Middle Ages. A country whose leaders take pleasure in receiving "foreign aid", without making the slightest effort to free themselves from it, because they are tolerated in such programs, which provide wealth-generating niches.

But the attitude of the U.S. State Department towards Edgard Leblanc, representing Haiti's highest authority, and whose creation the U.S. government largely contributed to, is nothing less than a spectacular humiliation inflicted on the Haitian people, in front of the entire world, whose political and diplomatic representatives will be following the speech that the head of the Haitian Executive will make at the United Nations on Thursday September 26. It's a safe bet that the world's representatives won't soon forget that a member state of the world body, like their own countries, has been the victim of an unparalleled debasement, for no good reason. Yet another case of Haiti's sovereignty being trampled underfoot. Undoubtedly, this is a disgrace for the United States!

Undoubtedly, the way in which the issue was handled by American diplomacy contributed to the super bungling of the presence of two Haitian Executive delegations at the 79th session of the UN General Assembly. To put it simply, the damage has already been done!

HAÏTI OBSERVATEUR	
SUBSCRIPTION FORM BULLEIN DE SOUSCRIPTION	
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, Série élargie Port-au-Prince, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS 1 ^{ère} classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an
CANADA Haïti-Observateur Gérard Louis Juraques 514 351 6434 15 Haïti CA Canada 12213 Joseph Casavant Montréal H3K 2C7	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Veronin 13 K Avenue Pasteur, 81 Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel. (33-1) 43 63 28 10	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1 ^{ère} classe <input type="checkbox"/> 975.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1640.00 US, pour un (1) an
Name/Nom _____ Company/Compagnie _____ Address/Adresse _____ City/ville _____ State/État _____ Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____	EUROPE <input type="checkbox"/> 75 EURO, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français
<small>Les autres abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.</small>	

Haïti-Observateur
 P.O. Box 356237
 Briarwood, N
 Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820



Le football haïtien sous l'emprise de la FIFA : Principal artisan de son déclin

Par Ricotta Saintil

Depuis 2020, le football haïtien est dirigé par un comité de normalisation mandaté par la FIFA, avec pour mission principale d'organiser l'élection d'un nouveau comité exécutif à la tête de la Fédération haïtienne de football (FHF). Cette élection, initialement prévue pour 2022, n'a toujours pas eu lieu, laissant le football haïtien dans une situation d'incertitude chronique. À moins de deux mois de la fin du mandat du Comité, prolongé à deux reprises par la FIFA, il est légitime de se demander si cette instance internationale va, une nouvelle fois, étendre la mission de ce dernier, malgré son incapacité évidente à mener à bien la feuille de

route.

La FIFA, à chaque prorogation, avance des arguments qui la disculpent de tout reproche. Selon elle, le Comité de normalisation aurait mis tout en œuvre pour accomplir ses tâches, mais des «*facteurs extérieurs* » l'en auraient empêché. Ce discours récuré pose question : Quels sont ces facteurs si puissants qu'ils justifient deux ans de retard sans solution tangible ? Plus inquiétant encore, la FIFA semble se soucier bien peu de l'avis des dirigeants du football haïtien, imposant sa vision sans consultation ni dialogue avec les acteurs locaux, lesquels restent majoritairement dans l'expectative.

L'ingérence de la FIFA dans les affaires du football haïtien

n'est pas un phénomène nouveau, mais elle atteint aujourd'hui un point critique. Chaque prorogation de mandat du Comité de normalisation creuse un peu plus le fossé entre l'instance internationale et la réalité du football national. Les dirigeants haïtiens, quant à eux, brillent par leur silence ou leur inaction, ne semblant pas se mobiliser pour forcer une résolution rapide de cette impasse. Leur irresponsabilité alimente la crise actuelle et conforte la FIFA dans sa posture dominante.

Du côté du Comité de normalisation, son incapacité à mener à bien sa mission est flagrante. Il devient évident qu'il n'a ni les moyens ni la volonté de faire face aux défis complexes du football haïtien. Les prorogations succes-

sives de son mandat traduisent une gestion défailante et une forme d'impuissance face aux obstacles internes et externes. Ce Comité, censé être une solution transitoire, est devenu un poids lourd paralysant la structure du football national, et le manque de pression de la part des dirigeants et de l'État ne fait qu'aggraver la situation.

L'État haïtien, de son côté, semble totalement indifférent à la débâcle actuelle. Sa passivité, face à l'ingérence de la FIFA et à l'incapacité du Comité de normalisation, soulève de sérieuses questions sur sa vision du sport comme vecteur de développement. Laisser la FIFA gérer sans contre-pouvoir national montre une déconnexion inquiétante des

enjeux liés au football haïtien, tant au niveau local qu'international. Il est temps pour tous les acteurs du football haïtien, dirigeants, joueurs, supporters, journalistes, et l'État de se poser les bonnes questions.

Peut-on accepter une nouvelle prorogation du mandat du Comité sans remettre en cause la crédibilité de la FIFA ? Peut-on tolérer que notre football continue de se détériorer, sous le poids de décisions extérieures ? Si une troisième prorogation est accordée, cela signifiera que la FIFA est, non seulement complice, mais également responsable du déclin du football haïtien. Il est urgent d'agir avant que le sport roi national ne sombre définitivement dans l'oubli.

R.S.

